

REGLEMENT DE LA MANIFESTATION

Samedi 18 Mai 2019 CAMPAN



- **Course limitée à 250 coureurs .**
- **Course en semi-autonomie .** Obligation de se munir d'une réserve suffisante en boissons aliments énergétiques .
- Un point de contrôle sera réalisé au parking départ des cabanes de Conques .
- Les concurrents se doivent secours et entraide .
- Les bâtons sont autorisés .
- Obligation de suivre le circuit balisé sous peine de disqualification
- La participation à l'épreuve se fera sous l'entière responsabilité des coureurs avec renonciation à tout recours envers les organisateurs quel que soit le dommage subi ou occasionné .
- Donner avec l'inscription un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an , ou copie de la licence .